

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT
CANTON D'ESTREES SAINT DENIS
COMMUNE DE COURCELLES-EPAYELLES

DELIBERATION N 2026-04-08

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt six, le trois avril à dix huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de HENNON Jean-Louis, Maire

Présents : HENNON Jean-Louis, HENNON Corinne, GOY Armand, ROBILLARD Georges, DE SAINT LOUP Carole, MECEFFAH Lydie, LEFEVRE Hervé, PICHARD Christophe, PLE Katy, DECHILLY Arnaud, SERY Stéphanie

Membres en exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11 (11 POUR)
Date de convocation : 23 mars 2026
Date d'affichage : 23 mars 2026

Madame HENNON Corinne a été élue secrétaire.

OBJET : PROJET PARC EOLIEN LES MOULINS DE MERY ENERTRAG PLATEAU PICARD VI - AVIS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du projet d'implantation et d'exploitation du parc éolien Les Moulins de Méry sur la commune de MERY LA BATAILLE par la société ENERTRAG PLATEAU PICARD VI.

Après délibération, le Conseil municipal émet à l'unanimité un avis défavorable pour ce projet d'implantation le projet de parc éolien Les Moulins de Méry.

En effet, le conseil constate que le projet s'inscrit dans un paysage qui commence à saturer du point de vue éolien.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,
HENNON Jean-Louis


